



SECRETARIAT DU VICE-PREMIER MINISTRE ET
MINISTRE DES FINANCES

Cellule Presse et Communication

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Tax Shelter belge au Festival de Cannes

Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances **Didier REYNDERS** se félicite de ce que 9 films belges dont 3 courts métrages fassent partie de la sélection officielle du Festival de Cannes (*), de la Semaine de la Critique (***) et de la Quinzaine des Réalisateurs (***).

L'ensemble des 6 longs métrages ont bénéficié du soutien du Tax Shelter du Gouvernement fédéral belge pour un montant total de près de 5 millions d'euros.

« Nous sommes heureux que des films belges, tel que 'Le Gamin au Vélo' des frères DARDENNE qui bénéficie d'un soutien Tax Shelter à hauteur d'environ 1,5 million d'euros, puissent année après année marquer de leur empreinte une compétition comme celle du Festival de Cannes », déclare Didier REYNDERS. Qui se réjouit de ce que la Quinzaine des Réalisateurs, qui compte 3 films belges dont 'Blue Bird' de Gust VAN DEN BERGHE, soit également ouverte par 'La Fée', de Dominique ABEL, Fiona GORDON et Bruno ROMY, et clôturée par 'Les Géants', de Bouli LANNERS. Epinglons aussi la présence de la Belgique dans deux coproductions : 'La Source des Femmes', de Radu MIHAILEANU, et 'L'exercice de l'Etat', de Pierre SCHOELLER.

Un film belge 'Le Grand'Tour', présenté dans la programmation du Festival de l'ACID (Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion) qui a lieu du 12 au 21 mai à Cannes, a de même bénéficié du soutien du Tax Shelter.

Le système du Tax Shelter, incitant fiscal destiné à encourager la (co)production d'œuvres audiovisuelles et cinématographiques mis en œuvre dès 2004 à l'initiative de Didier REYNDERS, a apporté une manne de près de 311 millions d'euros (source : SPF Finances – chiffres non définitifs au 30/01/2011 pour les années cumulées de 2003 à 2009), ce qui a permis de réduire le déficit structurel de financement dont souffrait ce secteur depuis des années. Sur la base d'une projection de ces chiffres, le montant total des investissements opérés à l'heure actuelle via le système du Tax Shelter devrait atteindre les 500 millions d'euros.

Comme les années précédentes, un spécialiste Tax Shelter de l'administration fiscale est présent sur le pavillon belge dans le Village international du Marché du film (pavillon numéro 134) pendant toute la durée du Marché du film afin de pouvoir répondre à toutes les questions des producteurs, réalisateurs, journalistes et autres professionnels du cinéma venus des quatre coins du monde.

(*) Sélection officielle :

Compétition : « Le Gamin au Vélo » de Jean-Pierre et Luc Dardenne (Belgique) ; « La Source des Femmes » de Radu Mihaileanu (Roumanie/Belgique)

Un Certain Regard : « L'Exercice de l'Etat » de Pierre Schoeller (France/Belgique)

Cinéfondation : « Bento Monogatari » (court métrage) de Pieter Dirckx (Belgique)

Court métrage : « Badpakje » de Wannes Destoop

(**) Semaine de la Critique :

Compétition court métrage : « Dimanches » de Valéry Rosier

(***) Quinzaine des Réalisateurs :

« Blue Bird » de Gust Van den Berghe (Belgique) ; « La Fée » de Dominique Abel, Fiona Gordon et Bruno Romy (France/Belgique) ; « Les Géants » de Bouli Lanners (Belgique/France/Luxembourg)